

Bienvenue au  
CPE/BC  
Sous le bon  
toit!

Rencontre de parents

20 juin 2023



# Ordre du jour de la rencontre



01

## Mot de bienvenue

Présentation du CPE

02

## Le fonctionnement

Les règles de fonctionnement  
au CPE

03

## Important !

Les choses importantes à savoir

04

## Période de question

Parce qu'il y en a toujours!

05

## Contrats

Signature des contrats et  
validation des dossiers

06

## Fin de la rencontre

Parce que toute bonne chose à  
une fin

-01-

Le CPE/BC sous  
le bon toit

# Le CPE/BC Sous le bon toit

Depuis plus de 20 ans, le CPE/BC  
Sous le bon toit s'efforce d'offrir  
des services de qualité supérieure  
aux familles de Sept-Îles.

Le CPE est une organisation gérée  
par un conseil d'administration  
composé majoritairement de  
parents. Fort d'une équipe  
d'employés dynamiques et  
d'expérience, les enfant évoluent  
dans un milieu bienveillant et  
accueillant.



# L'équipe éducative

L'équipe du CPE/BC Sous le bon toit est composée de plus de 30 éducatrices et éducateurs, de 3 responsables de l'alimentation, de 2 agentes en soutien pédagogique et technique, de 2 agents.es de conformité, 2 éducatrices spécialisées et 1 adjointe administrative.



# L'équipe de direction

Jean Philippe Morin, Directrice Générale

Kayla Ritchie, Directrice Pédagogique

Alexandra Smith, Directrice aux ressources humaines

Sylvie Gasse, Directrice adjointe à l'administration

# Les objectifs du CPE

-01-

---

---

Accueillir les  
enfants et  
répondre à leurs  
besoins

-02-

---

---

Assurer leur  
santé, leur  
sécurité et leur  
bien-être

-03-

---

---

Favoriser l'égalité  
des chances

-04-

---

---

Contribuer à leur  
socialisation

-05-

---

---

Apporter un appui  
à leurs parents

-06-

---

---

Faciliter leur  
entrée à l'école

-02-

Le fonctionnement  
au CPE

# Les ratios

Pouponnière



1 pour 5

18-48 mois



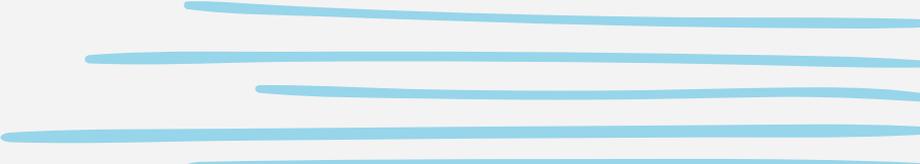
1 pour 8

48-50 mois



1 pour 10

Le CPE est ouvert  
du lundi au  
vendredi de 7h00  
à 18h00



8,85\$/jour  
Tarif

Les familles ont droit à un  
maximum de 10h00 de  
fréquentation par jour

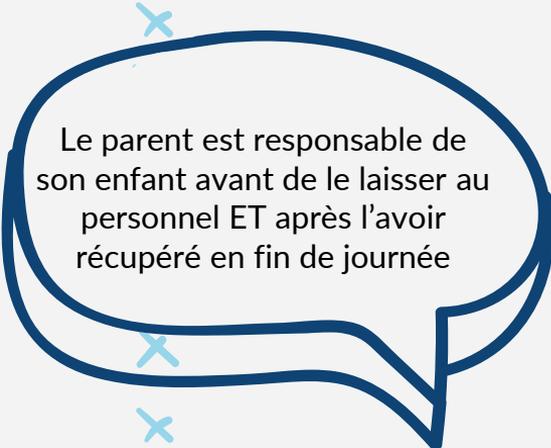


Des frais de 35\$ par  
tranche 15 min de  
peuvent s'appliquer  
passé 18h00.

# À l'arrivée

---

L'arrivée doit se faire avant 9h00 le matin. Si l'enfant arrive après 9h00, le parent doit prévenir. La parent se rend au vestiaire prépare son enfant et l'apporte au personnel éducateur.



Le parent est responsable de son enfant avant de le laisser au personnel ET après l'avoir récupéré en fin de journée

# Au départ

---

Le parent vient récupérer son enfant à l'endroit où celui-ci est. Si le parent vient chercher l'enfant à une heure atypique, il est préférable de prévenir d'avance.

# Les fériés



4 septembre 2023  
9 octobre 2023  
25 décembre 2023  
26 décembre 2023  
27 décembre 2023  
28 décembre 2023

29 décembre 2023  
1<sup>er</sup> janvier 2024  
2 janvier 2024  
20 mai 2024  
24 juin 2024  
1<sup>er</sup> juillet 2024

# L'agenda de communication Planitou

Au CPE, le mode de communication privilégié, c'est Planitou. Il s'agit d'un agenda de communication en ligne où vous pourrez voir, au jour le jour, un compte-rendu de la journée de votre enfant. Vous y retrouverez les informations importantes de la journée ainsi que des photos prises au jour le jour.

Disponible en ligne sur n'importe quel navigateur ou sur la nouvelle application Planitou disponible sur App Store ou Google Play.





# Alimentation



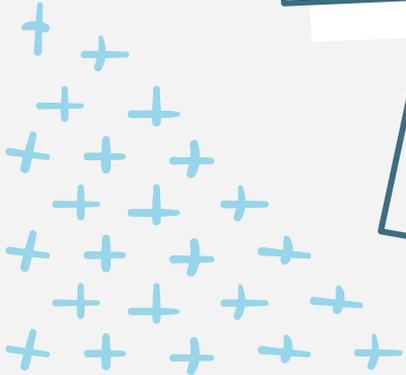
Collations servies à  
9h15 et 15h15

Diner servi à 11h15  
dans l'aile des  
petits et 11h30 dans  
l'aile des grands



Menus rotatifs sur  
plusieurs semaines,  
élaborés à partir  
des  
recommandations du  
guide alimentaire  
canadien

Dessert complémentaire aux repas



# Divers

## Les casiers

Chaque enfant a son casier au vestiaire identifié à son nom. Le CPE ne se tient pas responsable des objets perdus ou volés. Il est de la responsabilité de la famille d'identifier les vêtements d'extérieur et les vêtements de rechange.

## La cigarette

Il est interdit de fumer à l'intérieur ou à l'extérieur du CPE. Les fumeurs doivent respecter la distance de neuf mètres de la porte. Il est interdit de fumer dans le stationnement du CPE également. Les mêmes règles s'appliquent à la cigarette électronique.

## Le stationnement

Les stationnements des deux installations comprennent des espaces réservés à divers usages et identifiés à l'aide de pancartes et de cigles au sol. À l'installation des Mille merveilles, les parents sont invités à respecter le sens unique dans la courbe devant la bâtisse.

# La procédure de plaintes

- Une politique de traitements des plaintes au CPE existe. Toute plainte ou insatisfaction doit être traitée par les responsables du traitement des plaintes au sein de l'organisation.
- Lorsqu'une personne veut porter plainte, elle est informée des moyens qui seront pris pour traiter celle-ci.
- Un dossier de plainte est monté pour chacune des plaintes déposées.
- Une plainte peut être traitée de façon anonyme.

-03-

Important  
à savoir

## Le matériel fourni par le CPE

- Tabliers / bavettes
- Débarbouillettes
- Draps pour les périodes de repos
- Dossards et serpentins baladeurs
- Lingettes humides sans parfum
- Brosses à dents et pâte à dents
- Acétaminophène
- Crème solaire

## Le matériel fourni par les parents

- Vêtements de rechange
- Chaussures d'intérieur et d'extérieur
- Vêtements adaptés à la température
- Couches
- Doudou / toutou / suce
- Médicaments prescrits (avec autorisation signée)



**Aucun jouet de la maison n'est accepté au CPE**

# Les absences, maladies et vacances



## Les absences

Lorsqu'un enfant est absent, nous demandons aux parents de nous aviser avant 9h00 le matin. Si l'enfant arrive passé 9h00 nous vous demandons aussi de nous prévenir, sans quoi vous pourriez ne pas avoir accès à votre place. Si les absences sont prévues, nous aimons également les savoir pour planifier nos horaires et les remplacements du personnel.

## Les sondages

À quelques reprises au courant de l'année, des sondages de fréquentation sont distribués aux parents afin de connaître leur fréquentation en période de diminution d'achalandage (ex.: été, Noël, semaine de relâche, etc.). Il est important de remplir ces documents-là afin de nous permettre de gérer les horaires selon la fréquentation.

## Les accidents et incidents

En tout temps, les parents seront informés d'un accident ou d'un incident rapporté pour son enfant. Il s'agit de mesures pour assurer la communication des informations.

# Changements au contrat

Veillez nous informer dans les plus brefs délais de changements qui peuvent affecter votre contrat de service.



Changement de  
compte ou de  
modalité de  
paiements



Changement de  
statut de couple  
(impôts)



Changement  
d'adresse

## Fiches d'assiduité

Tous les mois, vous recevrez dans le casier de votre enfant une fiche d'assiduité. Vous devez la signer et la remettre au secrétariat ou dans le pigeonier identifié «Fiches d'assiduité».

## E-mails

Tout au long de l'année, nous communiquons avec vous via courriel. Des notifications sont également envoyées par la plateforme Planitou. Pour faciliter la communication et vous assurer d'avoir toutes les informations pertinentes et importantes, regardez régulièrement vos courriels



Allergies

# Allergies

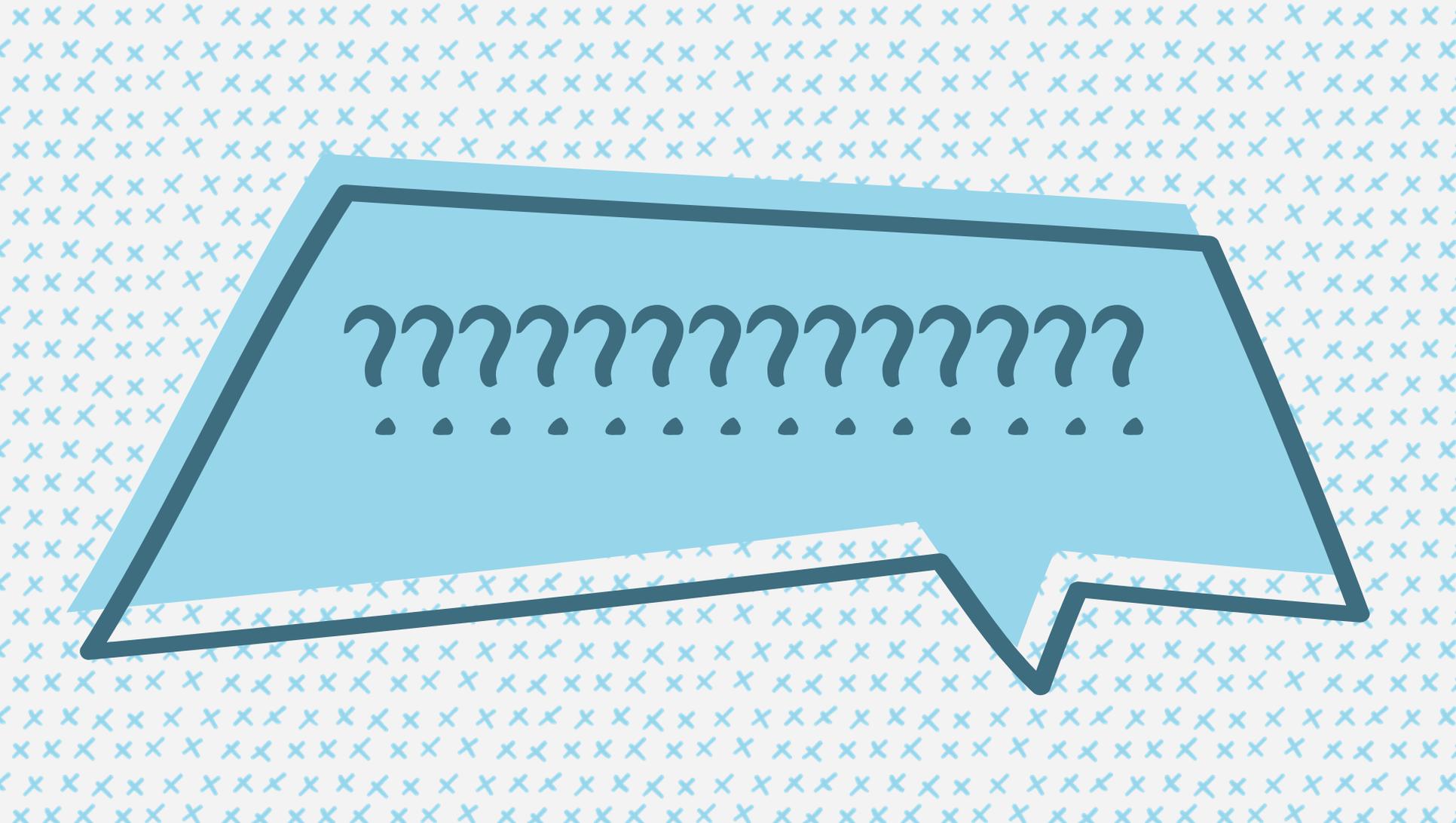
Nous recevons dans nos installations des enfants qui ont des allergies potentiellement mortelles. Plusieurs stratégies sont possibles afin de minimiser les risques pour ces enfants vulnérables.

- Aucune nourriture de la maison n'est acceptée dans le CPE;
- Un lavage de mains, de dents et de gencives et nécessaire avant de quitter la maison vers le CPE;
- Si l'enfant mange dans la voiture en route pour le CPE, bien lui nettoyer les mains et les dents avant d'entrer dans le CPE.



-04-

Période de  
questions



????????????????  
.....

-05-

Signature  
des contrats



Merci de  
votre  
présence